

ACTUALITÉS

Phénologie

Fermeture de grappe et veinures visibles.

Mildiou

Diminution de la sensibilité des grappes. Vigilance sur parcelles avec symptômes.

Oïdium

Risque faible sauf parcelles avec symptômes.

Black rot

Peu d'évolution des symptômes. Risque faible.

Cicadelles vertes

Larves toujours présentes, augmentation des symptômes de grillure.

Cicadelles de la flavescence dorée

Dates de traitement à respecter dans le cadre de la lutte obligatoire : [2^{ème} message réglementaire](#).

Tordeuses

Quelques pontes et perforations. Vols des adultes très faible.

À surveiller

Flavescence dorée.

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

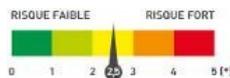
Courseurs de risque

Mildiou :

Parcelles saines :



Parcelles avec symptômes :



Oïdium :

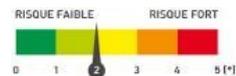
Parcelles saines :



Parcelles avec symptômes :



Black rot :



CV :



CFD :



Tordeuses :



Les curseurs de risque utilisés ont pour objectif de synthétiser l'ensemble des informations : observations, période de risque, données météo, modèles, ... sauf lorsque cela est précisé

1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

Phénologie

• Fermeture de grappe

La majorité des parcelles se situent au stade fermeture de la grappe (BBCH 79). Quelques parcelles plus tardives (15 %) sont toujours au stade début fermeture de la grappe (BBCH 77)

Des baies véreées ont été aperçues sur certains secteurs très précoces et il n'est pas rare d'observer les veinures sur certaines baies, signe que la véraison se rapproche.

Veinures sur grappe de Chardonnay — photo : M. Jehanno CAPDL



ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/sinformer/etre-agriculteur-lessentiel-a-savoir/bulletins-techniques-et-de-preconisation/bulletins-vegetal/bulletin-de-sante-du-vegetal>

P hénologie

Région	Cépage	Début fermeture de grappe (BBCH 77)	Fermeture de grappe (BBCH 79)
Aubance	Cabernet Franc		
	Cabernet Sauvignon		
	Gamay		
Coteaux d'Ancenis	Gamay		
	Pinot gris		
Layon	Cabernet Franc		
	Chardonnay		
	Chenin		
	Grolleau N		
Loire	Cabernet franc		
Pays de Retz	Chardonnay		
	Folle blanche		
	Gamay		
	Grolleau gris		
	Melon B		
Sarthe	Chenin		
	Gamay		
	Pineau d'Aunis		
Saumurois	Cabernet Franc		
	Chardonnay		
	Chenin		
Sèvre et Maine	Chardonnay		
	Folle Blanche		
	Melon B.		
	Merlot		



Stade majoritairement observé



Autres stades observés

Météo prévisionnelle

Le Pallet (44)			Terranjou (49)			Chahaignes (72)			Pétosse (85)		
📅	🌡️	☁️	📅	🌡️	☁️	📅	🌡️	☁️	📅	🌡️	☁️
jeu. 17 juil. 2025	24°C / 16°C 31°C	0mm	jeu. 17 juil. 2025	24°C / 16°C 31°C	0mm	jeu. 17 juil. 2025	23°C / 16°C 29°C	0mm	jeu. 17 juil. 2025	25°C / 16°C 33°C	0mm
ven. 18 juil. 2025	22°C / 17°C 29°C	0.4mm	ven. 18 juil. 2025	24°C / 19°C 30°C	3.8mm	ven. 18 juil. 2025	25°C / 20°C 32°C	1.3mm	ven. 18 juil. 2025	23°C / 18°C 29°C	0.4mm
sam. 19 juil. 2025	20°C / 17°C 24°C	4.6mm	sam. 19 juil. 2025	21°C / 17°C 25°C	7.6mm	sam. 19 juil. 2025	21°C / 18°C 24°C	6.7mm	sam. 19 juil. 2025	20°C / 18°C 24°C	3.7mm
dim. 20 juil. 2025	19°C / 17°C 21°C	13.2mm	dim. 20 juil. 2025	19°C / 16°C 23°C	9.3mm	dim. 20 juil. 2025	19°C / 16°C 24°C	5.7mm	dim. 20 juil. 2025	19°C / 17°C 22°C	6.3mm
lun. 21 juil. 2025	19°C / 15°C 24°C	2.4mm	lun. 21 juil. 2025	19°C / 15°C 26°C	0.3mm	lun. 21 juil. 2025	19°C / 14°C 26°C	0.3mm	lun. 21 juil. 2025	19°C / 15°C 25°C	3.3mm
mar. 22 juil. 2025	18°C / 14°C 24°C	0.3mm	mar. 22 juil. 2025	19°C / 13°C 23°C	0mm	mar. 22 juil. 2025	18°C / 12°C 24°C	0mm	mar. 22 juil. 2025	19°C / 15°C 22°C	0.3mm
mer. 23 juil. 2025	19°C / 13°C 26°C	0mm	mer. 23 juil. 2025	19°C / 13°C 26°C	0mm	mer. 23 juil. 2025	19°C / 13°C 24°C	0mm	mer. 23 juil. 2025	19°C / 14°C 26°C	0mm
jeu. 24 juil. 2025	19°C / 12°C 28°C	0mm	jeu. 24 juil. 2025	20°C / 12°C 29°C	0mm	jeu. 24 juil. 2025	19°C / 12°C 28°C	0mm	jeu. 24 juil. 2025	20°C / 13°C 28°C	0mm
ven. 25 juil. 2025	22°C / 15°C 31°C	0mm	ven. 25 juil. 2025	22°C / 14°C 31°C	0mm	ven. 25 juil. 2025	22°C / 13°C 29°C	0mm	ven. 25 juil. 2025	23°C / 15°C 31°C	0mm

Données et tableaux issus de Weather Measures



Des précipitations entre vendredi et lundi sont prévues sur toute la région, avec des cumuls de pluies entre 10 et 20 mm selon les secteurs. Les températures devraient descendre avec cet épisode pluvieux, puis repartir à la hausse à partir du milieu de la semaine prochaine.

Remarque

Dans ce bulletin vous trouverez les symboles suivants :



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre ce bio agresseur. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Ce symbole indique qu'il existe des résistances vis-à-vis d'au moins une famille de produits phytosanitaires pour ce ravageur. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.r4p.inra.fr. Vous pouvez télécharger directement la note commune de résistance aux fongicides 2025 via [ce lien](#).

MILDIU



Point modélisation (modèles potentiel système – IFV) :

Un modèle est un outil d'aide à la décision, il utilise des données prévisionnelles météo (qui sont par nature incertaines), mais ne peut prendre en compte les diverses situations du réseau : agronomiques, phénologiques, historique des parcelles et interventions phytosanitaires réalisées ! Les prévisions météo du modèle pour la semaine à venir sont les suivantes :

- En **H2** (= hypothèse médiane des scénarios prévisionnels Météo France) : Un épisode pluvieux est prévu sur le week-end, avec des cumuls entre 5 et 12 mm, et quelques

pluies en début de semaine prochaine autour de 3 mm. Les températures devraient chuter ce week-end avant de remonter en fin de semaine prochaine.

- En **H3** (= hypothèse maximisée des scénarios prévisionnels de Météo France) : Même tendance qu'en H2 avec des cumuls de pluies supérieurs : plus de 30 mm entre samedi et jeudi prochain.

Modélisation

Le modèle prévoit des contaminations localement avec les pluies annoncées ce week-end. Elles resteront limitées sur les situations saines mais pourront être plus importantes sur des parcelles présentant déjà des symptômes.

Observation

Les symptômes ont légèrement progressé cette semaine, surtout sur les parcelles déjà touchées, où la fréquence des ceps atteints a augmenté. Des formes de mildiou mosaïque sont également observées sur certaines parcelles.

On retrouve 36 % des parcelles traitées touchées avec en moyenne 25 % des ceps atteints. Mais la fréquence des feuilles touchées reste limitée à 3 %. Pour les témoins non traités (TNT),

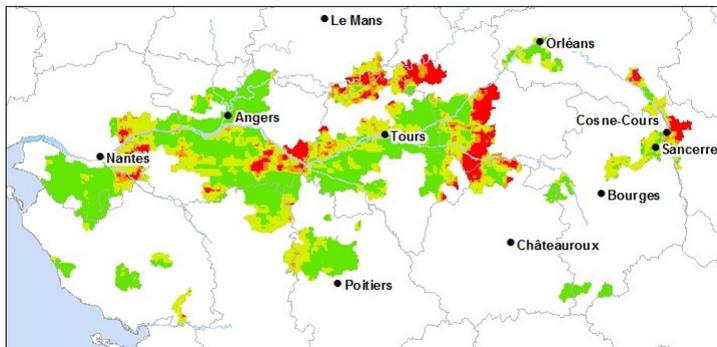
50 % présentent des symptômes sur 44 % des ceps en moyenne. La fréquence des feuilles touchées reste également limitée à 7 %.

Aucune nouvelle parcelle ne présente des symptômes sur grappes cette semaine, seulement 3 parcelles du réseau sont atteintes sur 1 à 5% des grappes (uniquement dans le 44).

Risque

D'après le modèle, la situation redevient favorable au mildiou sur quelques secteurs : dans le Sèvre-et-Maine et le Saumurois (voir carte ci-après). Les conditions météo à venir sont également favorable au développement du champignon. Mais la vigne se situe à un stade où la sensibilité des grappes diminue. C'est surtout le feuillage qui pourrait subir des impacts. Restez vigilant sur les parcelles avec symptômes.

MILDIU - Risque :
simulée par le modèle au 16/07/2025



fait le 17/07/2025



Mildiou mosaïque sur feuille de Melon B. -
photo : M. Jehanno CAPDL



La maîtrise de la vigueur des vignes est également un moyen de prévenir l'apparition des maladies cryptogamiques.

Il est également possible de faire appel à des méthodes alternatives telles que l'effeuillage qui contribue à aérer la zone des grappes. Attention cependant à ne pas effeuiller en période de forte chaleur afin d'éviter les brûlures.

OÏDIUM



Situation du vignoble

Des symptômes d'oïdium ont été observés sur 12 % des parcelles traitées, elles présentent en moyenne 9 % des ceps atteints. Seules deux parcelles traitées ont des symptômes sur 2 à 5 % des grappes. Les attaques sont un peu plus élevées sur les témoins non traités : un quart sont touchés sur en moyenne 20 % des ceps, et 3 d'entre eux présentent de l'oïdium sur 1 à 10 % des grappes.

Ces symptômes ont été observés uniquement dans le Maine-et-Loire et la Sarthe.

Modélisation

D'après le modèle, les pluies annoncées pourront engendrer quelques contaminations primaires mais très limitées.

Risque

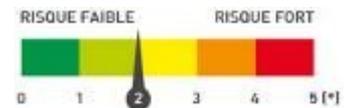
Les conditions météo en fin de semaine prochaine avec la remontée des températures et de l'humidité suite aux pluies seront favorables au développement de l'oïdium sur des situations présentant déjà des symptômes. Vigilance sur les parcelles touchées.

Sur les parcelles saines où les grappes sont complètement fermées, le risque est faible.



Oïdium sur grappe de Cabernet F. dans un témoin non traité.- photo : C. Moulis CAPDL

BLACK-ROT



Situation

Les symptômes progressent peu, 5 % des parcelles traitées sont touchées sur en moyenne 3 % des ceps. Pour les témoins non traités, 20 % sont atteints sur 25 % des ceps en moyenne. Les fréquences de feuilles touchées ne dépassent pas 2 % et une seule parcelle a du black rot sur grappe. Le vignoble est donc majoritairement sain vis-à-vis de cette maladie.

Modélisation

Le modèle simule de nouvelles contaminations avec les pluies annoncées. Mais la dynamique générale tend à diminuer.

Risque

Le Black rot a un impact sur le rendement et la qualité du vin lorsqu'il se développe sur les grappes. L'état sanitaire du vignoble est plutôt sain et la sensibilité de la vigne diminue avec l'avancement des stades. Le risque est donc faible.



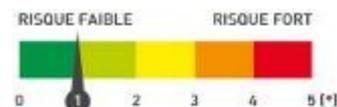
Black rot sur une grappe de Melon B. dans un témoin non traité. photo : M. Jehanno CAPDL



Les moyens de lutte prophylactique contre le black rot existent. En éliminant les grains et grappes desséchés (momies) présentes sur les souches au cours de la taille il est possible de réduire l'inoculum. De même le travail du sol après la taille enfouit les sarments atteints et contribue à réduire l'inoculum.

CICADELLES

• Cicadelles vertes ou cicadelles des grillures



Observations

Des larves de cicadelles vertes sont toujours observées sur 59 % des parcelles du réseau, avec en moyenne 17 larves sur 100 feuilles. Une parcelle de Pinot gris dans les coteaux d'Ancenis dépasse le seuil de risque avec 110 larves sur 100 feuilles.

La 2^{ème} génération avance, le stade larvaire majoritaire est désormais L3-L4, avec encore 1/3 de stades précoces L1-L2.

Les symptômes de grillures sont présents sur un plus grand nombre de parcelles cette semaine, 23 % sont touchées sur en moyenne 5 % des cepes.

Seuil indicatif de risque

Le seuil communément utilisé dans le vignoble se situe autour de 100 larves de cicadelles pour 100 feuilles. Il est à relativiser en fonction de la sensibilité du cépage et du stade de la vigne. Le risque lié aux cicadelles vertes est principalement lié aux grillures qui, lorsqu'elles sont très intenses, peuvent réduire l'activité photosynthétique de la plante, en particulier sur les cépages rouges.

Risque

Le risque est faible. Mais les dynamiques de population des cicadelles peuvent être très rapides et localisées. Pour une gestion du risque optimale il est important de surveiller les populations sur vos parcelles.



Symptômes de grillures sur feuilles de gamay .- photo : C. Bregeon CAPDL

• Cicadelles vectrices de la flavescence dorée



Observations

Les larves de cicadelle de la flavescence dorée ne sont quasiment plus présentes sur la vigne, seule 4 parcelles présentent encore 2 à 3 larves sur 100 feuilles.

Date de traitement à respecter dans le cadre de la lutte obligatoire ;

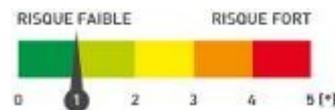
Le 2^{ème} message réglementaire sur la lutte contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée, précisant les dates du 3^{ème} traitement obligatoire est à retrouver sur le site de la DRAAF Pays de la Loire en [cliquant ici](#).

La lutte est obligatoire uniquement dans les situations ci-dessous :

- dans les pépinières et les vignes-mères de porte-greffes ou de greffons.
- dans les zones délimitées définies à l'article 1 de l'arrêté préfectoral N°2025/DRAAF/34 du 20 février 2025, établies suite à la détection du phytoplasme de la flavescence dorée sur les communes de Bellevigne-les-Châteaux, Montsoreau et Saumur (49).

Sur la base des observations réalisées sur les seules parcelles du réseau d'épidémiosurveillance, l'évaluation du risque pour ce bioagresseur indique qu'aucune intervention n'est nécessaire à ce stade. Une observation directe de vos propres parcelles vous permettra de confirmer ou non cette évaluation du risque.

TORDEUSES



Situation au vignoble

Des pontes de tordeuses ont été observées sur 6 parcelles du réseau cette semaine. On y dénombre entre 1 et 6 œufs sur 100 grappes. Des perforations ont également été observées sur 5 parcelles, avec 1 à 6 perforations sur 100 grappes. Ces observations se situent dans le 44 et le 49.

Les vols sont toujours très faible cette semaine, quelques cochylys sont encore capturées dans le Layon, et le Saumurois. Et seulement 2 pièges ont capturés des Eudémis, un dans le Pays de Retz et un dans le Layon.

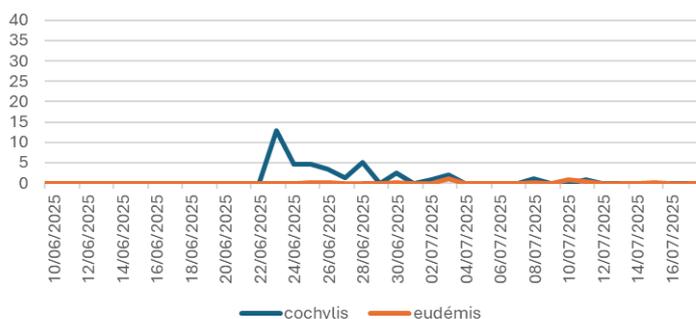
Seuil indicatif de risque

Le risque est très dépendant de l'historique de la parcelle. Les pertes liées à la deuxième génération de tordeuses sont principalement dues aux perforations qui sont une porte d'entrée pour le botrytis. En cela, les risques liés à cette génération sont également liés aux conditions climatiques au moment de la maturation des baies. Pour évaluer le risque de façon plus précise pour chaque parcelle il est très important à ce stade de **vérifier la présence de ponte sur les baies**.

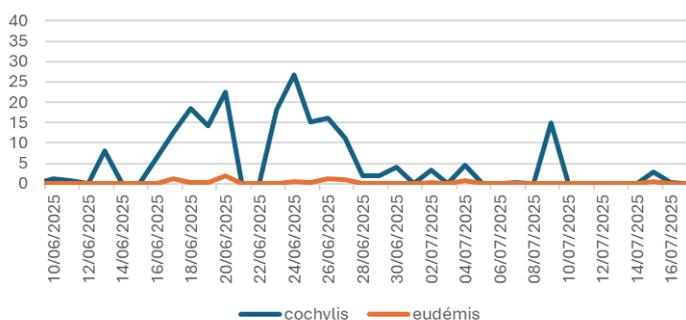


Œuf de tordeuse au stade tête noire photo : M. Jehanno CAPDL

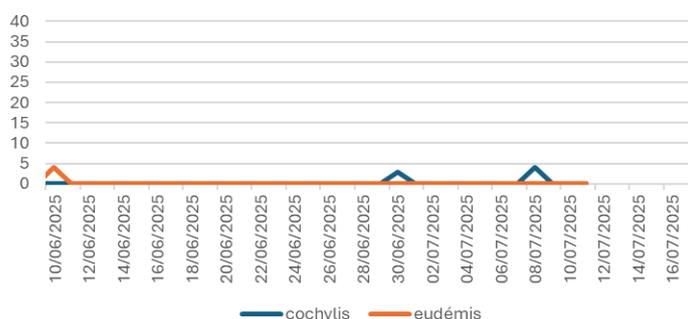
nombre de papillons piégés en moyenne / piège - Loire-Atlantique



nombre de papillons piégés en moyenne / piège - Maine et Loire



nombre de papillons piégés en moyenne / piège - Sarthe



À SURVEILLER



• Flavescence dorée

La flavescence dorée est une maladie très dommageable pour les vignobles. C'est une des jaunisses de la vigne, elle est causée par un phytoplasme qui est classé comme organisme de quarantaine. Le principal vecteur de la flavescence dorée est une cicadelle inféodée à la vigne : *Scaphoideus titanus* qui transmet le phytoplasme en se nourrissant.

Biologie du phytoplasme

La cicadelle vectrice acquiert le phytoplasme en se nourrissant sur un cep déjà atteint. Ce dernier se reproduit dans les glandes salivaires du vecteur (il n'y a donc pas de transmission à la génération suivante). Il est ensuite excrété lors de la prise de nourriture de la cicadelle sur un pied sain et va circuler dans la plante via la sève.

Le phytoplasme réduit l'activité photosynthétique de la vigne et le transport des nutriments, il diminue la qualité des raisins et peut assécher les grappes ce qui entraînent des pertes de rendements et à terme la souche contaminée meurt.

Dégâts et nuisibilité

La flavescence dorée entraîne des symptômes qui sont caractéristiques des jaunisses de la vigne (maladies causées par des phytoplasmes) tel que le Bois noir. Les symptômes des jaunisses ne sont pas distinguables, seule une analyse peut confirmer ou infirmer la présence de la maladie.

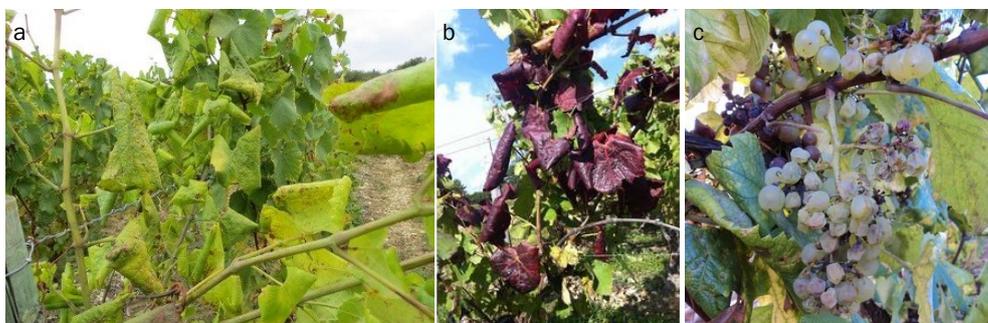
Les symptômes caractéristiques des jaunisses sont :

- feuilles rougissantes ou jaunissantes (selon le cépage) qui s'épaississent et se retournent vers l'intérieur, craquantes,
- absence d'aoûtement, le bois reste vert, caoutchouteux, le port est pleureur,
- les baies dépérissent et sèchent.

Statut réglementaire

Le nouveau **règlement européen santé des végétaux 2016/2031** est entré en application le 14 décembre 2019. Dans ce cadre, le **phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne** a été classé comme **organisme de quarantaine (OQ)** de l'Union (**annexe II B** du règlement d'exécution 2019/2072/UE). Ce règlement d'exécution établit une harmonisation dans l'Union des mesures de protection contre les organismes nuisibles des végétaux.

Le phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne continue d'être de lutte obligatoire de façon permanente et en tout lieu dans l'UE et de faire l'objet au niveau UE d'une obligation de mise en place de **plans de surveillance pluriannuels**. Toutefois dans certaines zones de l'UE où le phytoplasme ne peut plus être éradiqué, une stratégie d'enrayement peut venir remplacer la stratégie d'éradication dans ces zones délimitées établies en application du règlement d'exécution 2022/1630/UE. Au niveau national, la lutte contre la Flavescence dorée et son insecte vecteur est déterminée par l'arrêté du 27 avril 2021.



Symptômes de jaunisse de la vigne (flavescence dorée ou bois noir) sur feuillage d'un cépage blanc (a), d'un cépage rouge (b) et sur grappe (c) – Source : «stop flavescence Bourgogne»

J'ai un doute sur un cep, que faire ?

Si au cours de vos observations ou interventions dans les parcelles vous repérez des ceps présentant les symptômes de jaunisses, **pas de panique ! Repérez le cep** (n° du rang, n° du cep + repérage avec de la rubalise, du ruban adhésif ou une bombe de peinture) puis **contactez le SRAL** (02 41 72 32 32). En cas de suspicion avérée, un prélèvement sera fait pour effectuer l'analyse permettant de vérifier la présence ou non de la maladie. Si vous souhaitez un deuxième avis, n'hésitez pas à contacter vos conseillères. **La prospection et le dépistage sont deux points fondamentaux dans la lutte contre la propagation de la maladie, votre vigilance et votre contribution sont primordiales !**

BIODIVERSITÉ

Cette semaine, des auxiliaires ont été observés sur le réseau : des chrysopes sur 70 % des parcelles, des larves de coccinelles sur 11 % et des syrphes sur 20 %.



Paroligolophus agrestis : M. Jehanno CAPDL



Sauterelle verte camouflée sur une grappe : F. Banctel CAPDL

Notes nationales biodiversité

Vous pouvez consulter les fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :

